CONCENTRE	DOSAGE
A DILUER	2%

0% NMP NEP

CONDITIONNEMENT	COULEURS DISPONIBLES
200 ML	CHÊNE CLAIR / CHÊNE MOYEN / CHÊNE FONCE / ACAJOU / NOIR

caractéristiques - destinations

- Concentré de Teinte liquide à base de colorant.
- Destiné à **teinter directement** les vitrificateurs, vernis et lasures en phase solvant.
- Est également compatible avec les huiles PUR-T 3, PUR-T 4 et le Générateur de Cohésion.
- Permet de **colorer un produit sans le diluer** et donc sans lui faire perdre de la résistance.
- Tous **les concentrés sont miscibles entre eux**.
- Ne s'utilise que pour teinter des produits appliqués en **intérieur**.

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	0.92 +/- 0.05
Viscosité	L'addition du Concentré de Teinte dans un produit ne modifie pas la viscosité de celui-ci.
Point éclair	32° C

mise en œuvre

Produit prêt à l'emploi. Remuer la fiole avant tout ajout.

Dosage :
La fiole de 200ml est à mélanger à 10L maximum de produit à teinter
1 bouchon doseur (20ml) correspond à 1 litre de produit à teinter. Toutefois, il est conseillé de faire un essai préalable, sur une petite surface, afin de définir le dosage.

Il est vivement recommandé de préparer un mélange qui sera largement suffisant pour la surface à vitrifier. En effet, un petit excès de préparation est préférable à une insuffisance qui oblige à réaliser un nouveau mélange, faisant ainsi courir le risque d'un nuançage.

Pour les produits monocomposants :

Verser le produit à teinter dans une auge. Ajouter la quantité nécessaire de concentré de teinte puis mélanger soigneusement.

Pour les produits bicomposants :

Réaliser le mélange résine/durcisseur dans une auge (voir mode d'emploi des produits). Ajouter la quantité nécessaire de concentré de teinte puis remuer soigneusement. Le concentré ne modifie pas la durée de vie en pot du mélange (voir mode d'emploi des produits).

Nettoyage des outils : se référer au nettoyage des outils du produit dans lequel le concentré de teinte est dilué.

Temps de séchage : L'addition du Concentré de Teinte dans un produit, ne modifie pas les temps de séchage de celui-ci.

précautions particulières

- Ne convient pas en utilisation extérieure.
- N'est compatible qu'avec les vitrificateurs – vernis – lasures – peintures en phase solvant.
- N'est pas compatible avec les vitrificateurs PUR-T.
- Ne pas dépasser une concentration supérieure à 2%. Il est préférable de teinter légèrement plusieurs couches de produit que de teinter une couche fortement : tout « surdosage » entraîne des désordres esthétiques (traces de reprises…).
- Ne pas incorporer dans les produits à séchage rapide type sous-couches avant vitrificateur pour éviter des traces de reprises.
- Doser très faiblement le produit appliqué en 1ère couche pour éviter tout risque de nuançage du à une différence d'absorption du bois.
- Dans la mesure du possible, terminer par une couche de vitrificateur incolore pour éviter que les zones d'usure soient trop marquées.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Ne craint pas le gel.
Bien reboucher le bidon après chaque utilisation.

Produit inflammable :
- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelles.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : illimité en emballage fermé d'origine.
Durée de conservation des produits entamés : utilisables s'il n'y a pas de modification de consistance du produit.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.
L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

0% NMP – 0% NEP

- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Consulter nos fiches de données de sécurité

Respecte l'environnement

EMBALLAGES RECYCLABLES

ACIER RECYCLABLE

L'emballage est constitué d'acier recyclable.

5 PP

La surcape noire est en polypropylène recyclable.

CERTIFICATION ISO 14001

AFAQ ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.
Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets…

certifications de qualité

AFAQ ISO 9001 VERSION 2000

CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000
Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.
Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www. plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 03.84.35.00.10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.
Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version